



# CONSEIL MUNICIPAL DU

## 14 avril 2016

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYPERS, Maire – Madame JACQUEMOT, Messieurs REMOND, MARAND, Madame RENAUDIN, Maires Adjointes – Mesdames et Messieurs GERMAIN, JACQUEMIN, JOLIVET, LEGENDRE, ROUSSEAU, Conseillers.

Absents excusés : M. BEAULIER (pouvoir à M. LEGENDRE)  
M. HUREAU (pouvoir à Mme RENAUDIN)  
M. LARGILLIER (pouvoir à Mme JACQUEMOT)

Absent : M. SZPUNAR

Secrétaire de Séance : M. Valéry LEGENDRE

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00 et demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour à savoir :  
SDESM : adhésion au nouveau contrat  
SMAB : retrait de la commune de Boissy-Le-Châtel  
Le conseil municipal à l'unanimité autorise l'ajout de ces 2 points.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 mars 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 25 mars 2016.

### **Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au nouveau contrat de maintenance préventive et corrective de l'éclairage public du SDESM pour une durée de 4 ans (2016/2020) et autorise le SDESM à consulter les entreprises pour le compte des communes au travers de ce nouveau marché.

### **Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues (SMAB) :**

Suite à la demande du SMAB concernant le retrait de la commune de Boissy-le-Châtel, le conseil municipal, (11 pour, 2 abstentions) se prononce favorablement.

### **BUDGET COMMUNE**

#### Compte administratif 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte administratif 2015 qui présente :

Un excédent de fonctionnement de 507278.78 €

Un déficit d'investissement de 173447.33 €

#### Compte de gestion 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015 tenu par la trésorerie de Guignes.

#### Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

333831.45 € en compte 002 fonctionnement.

173447.33 € en compte 1068 investissement.

#### Taxes directes locales 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote les taux des taxes directes locales comme suit :

Habitation 16.01 %

Foncier bâti 9.11 %

Foncier non bâti 32.47 %

CFE 17.71 %

### Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2016 qui s'équilibre à :  
1139857.45 € en section de fonctionnement  
578082.33 € en section d'investissement.

### Engagement des dépenses à imputer sur l'article 6232

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter en détail les dépenses du compte 6232 « Fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte administratif 2015 qui présente :  
Un excédent de fonctionnement de 11272.72€  
Un excédent d'investissement de 22625.52€

### Compte de gestion 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion 2015 tenu par la trésorerie de Guignes.

### Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement de :  
11272.72 € en compte 002 fonctionnement.

### Budget primitif 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2016 qui s'équilibre à :  
59800.70 € en section de fonctionnement  
46816.64 € en section d'investissement

## **INFORMATION**

Le Maire informe le conseil municipal que le Préfet a signé le 30 mars 2016 l'arrêté portant adoption du schéma départemental de coopération intercommunale

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 20.